

Un méta-modèle de transition vers une nouvelle économie : les défis d'une transition écologique efficace

[A meta-model of transition towards a new economy: the challenges of an effective ecological transition]

Rabii Maalej and Iness Amami

Management Sciences,
University of Sfax, Faculty of Economic Sciences and Management,
Airport Road Km 4 P 14, Sfax, Tunisia

Copyright © 2014 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The development of each nation is directly affected by climate change. The issue of greenhouse gas emissions has become a constraint that moves the majority of countries and associations to find effective solutions. The mastery of this constraint and consideration of stakes of CSR and sustainable development, become today a necessity. This has led to the emergence of new concepts such as carbon finance and alternative finance. We explored the perceptions that often widespread environmental protection is being done to the detriment of the economy. The literature shows that to lead to job losses, protection of the environment can be a source of net job creation resulting in a meta-model transition to a new economy.

KEYWORDS: Social Corporate Responsibility (CSR), Sustainable Development, behavioral finance, alternative finance, ecological transition.

RESUME: Le développement de chaque nation est directement touché par le changement climatique. L'émission des gaz à effet de serre est devenue une contrainte qui fait bouger la majorité des pays et des associations pour en trouver des solutions efficaces. La maîtrise de cette contrainte et la prise en considération des enjeux de la RSE et du développement durable, deviennent aujourd'hui une nécessité. Cela a engendré l'apparition de nouveaux concepts tels que la finance carbone et la finance alternative. Nous avons exploré les perceptions souvent répandues que la protection de l'environnement se fait au détriment de l'économie. La littérature montre que le fait de conduire à des pertes d'emplois, la protection de l'environnement peut être une source, de création nette d'emplois aboutissant à un méta-modèle de transition vers une nouvelle économie.

MOTS-CLEFS: Responsabilité Sociale de l'entreprise (RSE), développement durable (DD), finance comportementale, finance alternative, transition écologique.

1 INTRODUCTION

À l'heure actuelle, le Développement Durable (DD) et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) sont des courants « très tendances » ainsi qu'ils devront faire partie de nos pratiques courantes, de tous les jours [1].

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) [2] a défini l'économie verte comme : « une économie qui assure l'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques

environnementaux et les raretés écologiques. Elle peut se concevoir comme une économie à faible intensité en carbone, à très haute efficacité dans son usage de ressources naturelles, et orientée vers l'inclusion sociale ».

La problématique de Développement Durable (DD) et, son corollaire, la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est devenue aujourd'hui un sujet de recherche incontournable pour la recherche en Sciences de gestion et la Théorie managériale [3].

Les forces de la mondialisation nous emmènent dans un monde dans lequel, pour la première fois, aucun combustible ne va dominer la combinaison énergétique [4]. Un système d'énergie de plus en plus globalisé existait dès le début de l'industrialisation. Sa taille, sa composition du carburant et sa maturité ont beaucoup évolué. Alors que peuvent les transitions passées nous parler de l'avenir du système énergétique mondial et, en particulier, des perspectives d'un mélange plus sobre en carbone? Après avoir examiné la réalité académique de RSE et DD, nous avons recherché dans la littérature, leurs origines disciplinaires et comment ils font aujourd'hui irruption dans l'espace public à côté de la « transition vers une économie sobre en carbone » ou « de la transition vers la durabilité ».

2 LA RSE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD)

Une revue de littérature et des articles publiés sont concentrés sur le DD et la RSE (McWilliams et Siegel, 2001; Wan Saiful Wan Jan, 2006) [5], [6] et sur l'approche des parties prenantes [7], [8].

Les thématiques de la RSE et plus largement du développement durable (DD) ont progressivement connues un essor auprès d'un nombre plus important d'acteurs et de parties prenantes du monde économique, social et politique [9]. Ils ont été lentement pris en compte comme des concepts pertinents d'études dans des journaux de gestion traditionnels en général, et dans des "International Business publications", en particulier Kolk A. et Van Tulder R. [10].

2.1 LE DEVELOPPEMENT DURABLE (DD)

Une abondante littérature a permis de clarifier la définition conceptuelle du « Développement Durable » que l'on associe généralement aux transactions mondiales qui portent sur l'environnement et le développement et notamment aux travaux de la Commission Brundtland [11].

Selon l'analyse de Vaillancourt [11], la notion du développement durable a évolué et s'est raffinée au cours des trente dernières années et plus particulièrement depuis 1987. La naissance de ce concept se fait à partir d'évènements précis tels que :

- la stratégie mondiale de la conservation de la nature (UICN, 1980),
- le rapport Brundtland (1987) [] et la déclaration de Rio (1992),
- la conférence de Stockholm et sa déclaration (1972) [] en réaction au concept de croissance zéro du Club de Rome (Halte à la croissance, 1972) [],
- la Commission mondiale des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CMED- Rapport Brundtland, Notre Avenir à tous) en 1988[],
- la Stratégie pour l'avenir de la vie (1991) [] et la Déclaration de Rio (1992) [].

Le développement durable a été diversement conçu en termes de la vision d'expression [12], de changement de valeur [13], de développement moral [14], de réorganisation sociale [15] ou de processus de transformation [16] vers un futur désiré ou un monde meilleur. L'idée de base la plus influente a été définie par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (c'est à dire, la Commission Brundtland) comme: « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » [17]. Il a été créé afin de souligner également le besoin pour les gérants de se focaliser en même temps sur les dimensions sociale, environnementale et économique de l'activité des entreprises pour contribuer à façonner l'avenir des sociétés (durables) à travers le monde [18], [19], [20].

Depuis la publication du rapport de la Commission, des dizaines de définitions alternatives de développement durable, des économies durables, et des sociétés durables ont été proposées.

En conséquence, certains observateurs prévoient que la notion de développement durable restera floue, insaisissable, contestable, et / ou idéologiquement controversée pendant un certain temps [21], [22], [23]. Pourtant, la diversité des définitions est prévue au cours de la phase émergente de toute grande idée de l'utilité générale ; à cet égard la durabilité est semblable à la démocratie, la liberté, l'égalité, la sécurité [3]. Le DD vient pour:

- maximiser simultanément les objectifs biologiques du système (la diversité génétique, la résilience, la productivité biologique), les objectifs du système économique (la satisfaction des besoins de base, l'amélioration de l'équité, l'augmentation de biens et de services utiles), et les objectifs du système social (la diversité culturelle, la durabilité institutionnelle, la justice sociale, la participation) [24].
- améliorer la qualité de la vie humaine tout en respectant la capacité de charge des écosystèmes de soutien (L'Union mondiale de la conservation de la nature) [25].

Une société durable est celle qui peut persister pendant des générations, celle qui est assez clairvoyante, assez souple et assez sage pour ne pas détruire son physique ou ses systèmes sociaux de soutien [26].

2.2 LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES RSEE

La documentation foisonnante portant sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et le développement durable (DD) revient au livre fondateur de [27]. Elle est fortement débattue et fragmentée. La RSE (et ses dimensions connexes) a été présentée comme une « raison d'être » de l'entreprise [28], un « but », une partie de la stratégie institutionnelle d'une entreprise, une nécessité, une contrainte ou une opportunité [29].

2.2.1 APERÇU SUR LE CONCEPT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Pour mieux conceptualiser la RSE, Caroll [30] a fait considérer que les travaux de Bowen [27] sont les premiers à définir la Responsabilité Sociale des Entreprises [31].

Quant aux Postel N., Rousseau S., Sobel R., [32], ils notent que « Dés à présent, le terme RSE peut désigner la Responsabilité Sociale de l'Entreprise mais que nous l'entendrons comme « Responsabilité Sociale et Environnementale » de l'Entreprise. Le sigle devrait donc en être « RSEE » mais ce n'est visiblement pas la convention en vigueur ».

Le DD se traduit au niveau de l'entreprise par « l'idée d'une responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Cette responsabilité s'impose désormais aux entreprises, qui intègrent les préoccupations morales, sociales et environnementales des parties prenantes » [33].

De ce fait, la RSE renvoie à « l'obligation pour les hommes d'affaires, de mettre en œuvre les politiques, de prendre les décisions et de suivre les lignes de conduite qui répondent aux objectifs et aux valeurs considérés comme désirables pour notre société » [27].

Selon cette approche, il serait plus juste de parler de Responsabilité Sociétale des Entreprises car le terme « sociétale » renvoie à la société dans son ensemble, alors que le terme « social » fait uniquement référence aux salariés des entreprises (ibid) [27]. Pour l'entreprise, la prise en compte des conséquences de ses actions sur la société implique que la nature de ses responsabilités augmente. Elle cherche non seulement à faire des profits, mais aussi à considérer la gestion des ressources naturelles, la santé et la sécurité de ses collaborateurs, l'effet de ses actions sur la vie locale, etc. [34].

Ainsi, le concept de responsabilité sociale (ou sociétale) apparaît comme le concept clé des dynamiques relationnelles entre les firmes et leurs parties prenantes [3]. Il faut se servir de la RSE pour grandir : Grandir socialement, humainement, éthiquement, mais aussi grandir en terme financier. La RSE est « un outil clé, facteur de performance, mais qui doit avant tout guider une quête de sens de l'entreprise » [35]. Selon ce dernier « Définir la RSE, c'est avant tout caractériser brièvement les conditions de son émergence dont l'originalité frappe d'emblée : la RSE n'émane ni de l'entreprise ni de l'Etat mais de la société civile. C'est en effet la traduction opérationnelle du développement durable au sens large » (Ibid.) [35].

2.2.2 LA RSE, EXPRESSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.2.2.1 LES TROIS COMPOSANTES DE LA RSE

Bertrand [35], définit la RSE en tant qu'« issue d'une demande sociétale sur le développement durable ; elle y répond en développant des normes et des pratiques incluant trois composantes » : La Responsabilité économique (réaliser des profits est un ingrédient essentiel dans une économie de libre entreprise, par l'innovation, la création de valeur et le partage de cette valeur), la responsabilité sociale (par l'intégration par l'entreprise de normes sociales et de règles éthiques visant tous ses membres et son environnement humain, avec une attention particulière pour les personnes les plus vulnérables), la responsabilité environnementale (afin que l'entreprise ne détruit pas davantage de ressources qu'elle en crée) [36].

2.2.2.2 UNE GESTION FINANCIÈRE

Des études montrent que dans une économie verte, l'accroissement des revenus et des emplois est impulsé par des investissements publics et privés qui réduisent la pollution et les émissions de carbone, progressent l'efficacité énergétique et la productivité des ressources, et préviennent la perte de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes (PNUD, 2011) [2].

Porter et Cramer [37], ont également fait valoir que l'intégration des variables de la RSE dans les stratégies constitue une source « d'avantages concurrentiels », et même « un avantage réel » [38]. De leur part, selon Ingham, de Viron et Tihon [29], « les stratégies axées sur la RSE sont délibérément orientées vers la création de valeurs économiques et non économiques pour l'entreprise, ses parties prenantes, internes et externes, et la Société, grâce à la conjonction des trois indicateurs de performance : les personnes (la société), la planète et le profit. Cette conjonction nécessite la mise en place de relations meilleures et plus profondes avec les parties prenantes de l'entreprise qui soient mutuellement avantageuses et qui se fondent sur le respect mutuel, la transparence, l'ouverture, le dialogue et la confiance ». Dans ce contexte, il serait nécessaire d'intégrer les consommateurs et les fournisseurs, et donc imbriquer les performances financières [35].

Selon Beaupré D., Cloutier J., Gendron C., Jiménez A. et Morin D., [39], les outils de la responsabilité sociale les plus importants sont l'engagement corporatif, la gouvernance, la communication (dialogue et reddition de comptes), le système de gestion ainsi que les politiques d'approvisionnement (relations et exigences vis-à-vis des fournisseurs).

D'ailleurs, le développement durable est défini par « l'acronyme « PPP » c'est-à-dire « Profit, People, Planet »: Faisons croître nos entreprises pour qu'elles vivent longtemps, en respectant les personnes et notre planète » [40].

Puisque sa mission vise à créer de la valeur, la gestion de l'entreprise ne se limitait pas entièrement au bénéfice : c'est cette évidence que traduit la RSE [35], et le DD offre ainsi un « nouveau modèle de développement de l'entreprise » [41], et devient progressivement « un impératif à la fois social, environnemental et économique [35] pour les actionnaires et les managers ». Ceux-ci s'efforcent en fait à inclure une création de valeur financière immédiate pour leurs actionnaires reposant notamment sur la « théorie d'agence » qui modélise les rapports entre les managers et les actionnaires [42]. À ce stade, nous remarquons la présence d'une confrontation entre deux axiologies, respectivement financière et durable relevant des champs économique et juridique, mais également sociologique et éthique [40].

Selon Wolff Dominique et Rémillard Denyse [43]: « Le développement durable, en proposant un nouveau cadre reliant l'action des firmes avec les attentes des parties prenantes, peut être appréhendé comme une réponse collective à un problème de coordination entre l'économie de marché et la sphère sociétale dans un contexte de déréglementation et de globalisation des marchés ». Tout en considérant les dimensions et les enjeux en relation avec la RSE et le DD, Aggeri et Acquier [7] soulignent aussi l'importance de l'organisation sociale collective et des processus d'apprentissage qui prennent place à travers les relations et les interactions entre acteurs.

Plusieurs modèles de RSE, de stratégies et d'actions axées sur le DD, sur l'implication des parties prenantes dans les stratégies (à savoir le développement de nouveaux produits et innovations, les affaires sociales,...) prospèrent dans tous les secteurs, incluant la finance [29].

Le changement climatique a attiré l'attention et l'occupation des différentes communautés scientifiques. En effet, après des décennies de débat, il ya maintenant un consensus scientifique clair que le changement climatique est en cours et que les activités humaines sont un facteur contributif majeur. Le rythme de cette transformation a affecté la majorité des acteurs, ce qui pousse les analystes à accorder une attention particulière aux engagements climatiques ainsi que les préoccupations physiques concernant les impacts potentiels des modèles de changement climatique. Ce changement relève de plusieurs sources, telles que l'émission de gaz à effet de serre (GES : Il s'agit d'un ensemble de gaz de l'atmosphère : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), les halocarbures (HFC et PFC), le prototype d'azote (N₂O) et l'hexafluorure de soufre (SF₆). Donc, il devient une nécessité d'agir pour la réduction d'émission de ce gaz, afin de minimiser les effets négatifs vis-à-vis du changement climatique potentiel. Par conséquent, tous les acteurs émetteurs du GES sont intéressés, tels que les entreprises et les organisations.

3 LA FINANCE CARBONE

Selon Rasool et Hamid [44], pour toute entreprise, son exposition de carbone peut être trouvée dans les trois niveaux de la chaîne de valeur : Les émissions provenant des propres activités de la société, les émissions indirectes de la chaîne d'approvisionnement de la société, en particulier l'énergie, les émissions liées à l'utilisation des biens et services d'une entreprise.

La finance carbone explore les implications financières de la vie dans un monde sous contrainte, un monde de carbone dans lequel les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet portent un prix [45].

Ainsi, la finance carbone représente le financement de l'environnement, afin d'explorer les risques financiers et les opportunités et permet de transférer des risques pour l'environnement et la réalisation des objectifs environnementaux [44]. En effet, certaines parties prenantes ont exprimé leur inquiétude à propos du coût réel des émissions du dioxyde de carbone qui pourrait finalement être supérieur ou inférieur au coût estimé. Cependant, la considération la plus simple et convaincante est que le risque de réglementation des GES existe clairement, et donc pour une bonne évaluation du dioxyde de carbone, il faut que la gestion des services soit prudente, et que les décisions de planification et d'achat, qui sont prises aujourd'hui, utilisent les meilleures informations disponibles [46].

De ce fait, La finance carbone est « le terme appliqué à des ressources fournies à un projet visant à acheter des réductions d'émissions de gaz à effet de serre » [47].

La discipline de la finance carbone est modelée par les réglementations nationales et internationales, qui exigent des producteurs et des consommateurs pour émettre moins de gaz à effet (GES), ou de payer le prix. Certains de ces règlements avaient leur origine dans une pièce antérieure de loi visant à réduire la pollution de l'air, économiser l'énergie et promouvoir les énergies renouvelables. D'autres ont été créés par des accords internationaux tels que le Protocole de Kyoto et le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE) (en anglais Emission Trading Scheme, ou encore European Union Emission Trading Scheme – EU ETS) [45], [44].

Le protocole de Kyoto est fondé sur un principe de valorisation de la tonne de CO₂ rejetée dans l'atmosphère. Gratuite auparavant, nous lui allouons désormais une valeur. Celle-ci est régie par un mécanisme de marché, en d'autres termes issus de la loi de l'offre et de la demande [48].

La plupart des pays industrialisés se sont engagés à réduire leurs émissions de GES par des négociations et des traités internationaux. Pour répondre à cet engagement, plusieurs objectifs nationaux et individuels ont été fixés, plusieurs obligations juridiquement contraignantes ont été mises, par l'Union européenne et d'autres Etats, sur les plus grandes industries.

Les entreprises ayant de fortes émissions doivent payer un prix pour chaque tonne de CO₂, dont elles sont émettrices, appelé le « prix du carbone ». En effet, l'attachement d'un prix aux émissions de carbone et la création de marchés aux échanges entre eux sont établis pour fournir des incitations financières visant à encourager les émetteurs à entreprendre des efforts de réduction des émissions.

Si une société souhaite émettre plus que ce qu'il est autorisé, elle peut acheter des crédits de ceux qui ont réduit leurs émissions au-dessous du niveau de l'objectif, ou à partir d'un projet dans un pays en voie de développement qui a certifié des crédits de réduction d'émissions pour vendre. Cette transaction est à la base du marché du carbone.

Les certificats de réduction d'émissions ou communément appelés «crédits de carbone» représentent la monnaie de ces marchés. Donc, la finance carbone est un paiement à un projet afin d'acheter ses réductions d'émissions, tout comme une transaction commerciale. En effet, les crédits de carbone peuvent être différents selon la façon dont ils sont produits et par quelle organisation ils ont été certifiés. Certains d'entre eux sont échangés par équivalence, tandis que d'autres ont des prix différents. Les exemples de types de crédits de carbone sont : CER : Certified Emission Reductions, générés par les Mécanismes de Développement Propre, ERU : Emission Reduction Unit, générés par des projets conjoints de mise en œuvre, EUA : European Union Allowance, négociés dans le système d'échange d'émissions de l'UE, VER: Voluntary Emission Reduction, générée selon le Gold Standard indépendant, etc (VCU : Voluntary Carbon Unit, générée selon le Voluntary Carbon standard indépendant, NZU : New Zealand emission Unit, échangés dans le marché du carbone néo-zélandais) [49].

Le développement durable est la principale raison de l'engagement de la Banque dans les opérations de financement du carbone. Le marché du carbone est en train de devenir une nouvelle forme de commerce international spécialisée dans les nouveaux produits, qui peut également offrir des avantages aux pays en voie de développement, qui pourraient utiliser la finance carbone pour améliorer l'efficacité énergétique, améliorer les opérations de décharge, d'améliorer la couverture forestière et la biodiversité. Grâce aux fonds de carbone qu'il gère, la Banque mondiale considère que son rôle consiste à s'assurer que les avantages de la finance carbone sont répartis d'une manière large et profonde, que le marché du carbone devient un instrument pour aider à réaliser le développement durable dans ses pays clients et que les moins développés profitent des bénéfices du marché émergent.

Nous pouvons conclure, d'après cette brève vision, que les émissions de CO₂ constituent une « externalité négative », ayant des effets indésirables auxquels le marché est incapable d'attribuer spontanément une valeur marchande. Par conséquent, les pouvoirs publics interviennent pour réintégrer la valeur des coûts induits par les émissions de carbone dans

le système de prix d'un marché concurrentiel, afin que les producteurs et les consommateurs tiennent compte dans leurs choix et leurs comportements des coûts socioéconomiques découlant de leur contribution à l'effet de serre.

La valeur du carbone a donc vocation à servir de référence aux pouvoirs publics dans la définition et le calibrage des instruments économiques visant à orienter par les prix et les incitations financières les comportements des entreprises et des ménages [50].

4 LA FINANCE COMPORTEMENTALE

La finance traditionnelle utilise des modèles dans lesquels les gens sont égoïstes et rationnels. Si ce cadre est attractivement simple; la preuve de la psychologie, de l'économie et des finances; il indique que les deux hypothèses sont irréalistes. Les gens peuvent être altruistes et moins qu'entièrement rationnels. En effet, l'examen des "anomalies" des marchés financiers a autorisé de remettre en question de nombreuses hypothèses de la finance rationnelle et d'encourager l'exploration de théories alternatives [51]. Avec l'étude de la rationalité, la littérature de la finance comportementale souligne que les investisseurs et les dirigeants d'entreprises s'accordent à la complexité du monde réel des marchés financiers en s'appuyant sur des règles empiriques connues par « heuristiques ». Ces influences poussent généralement les investisseurs et les gestionnaires d'être subjectifs à des biais spécifiques [52]. La finance comportementale vise à fournir des explications sur les décisions économiques des personnes en combinant la théorie psychologique comportementale et cognitive avec l'économie et la finance conventionnelle [53]. Un nombre important et croissant de preuves montre que les biais comportementaux peuvent jouer un rôle dans les décisions utiles et pertinentes. En prenant l'exemple des externalités de carbone, les gens peuvent acheter de l'énergie, considérée comme bien durable inefficace parce qu'ils ne paient pas suffisamment d'attention aux coûts futurs de l'énergie [52].

L'avenir d'une société sous contrainte carbone représente un défi important pour les industries et les investisseurs. Les entreprises seront exposées à différents niveaux de risque climatique, selon le secteur et l'emplacement géographique de leurs activités. Les investisseurs doivent donc être conscients de la dynamique concurrentielle qui sont créés par différentes politiques climatiques et manifestations physiques du changement climatique [45].

La finance comportementale est définie, selon Sewell [54], comme « l'étude de l'influence de la psychologie sur le comportement des praticiens financiers et l'effet postérieur sur les marchés ». L'attitude des autorités du marché du carbone est considéré comme un facteur important. En effet, ces autorités doivent approuver leur qualité d'instruments de mise en conformité, pour que le marché puisse les évaluer (Labatt et White, 2007) [45]. En fait, la finance comportementale est au centre des intérêts car elle aide à expliquer pourquoi et comment les marchés peuvent être inefficients. Elle a aussi, selon Godeke et al., [52], plusieurs implications en matière des effets de l'investissement. Tout d'abord, ce dernier ajoute de la valeur quand il est en mesure de contrer une forme de défaillance du marché. Deuxièmement, les investisseurs bénéficieront s'ils comprennent la psychologie qui sous-tend une défaillance du marché. Troisièmement, l'activité des effets de l'investissement vont augmenter si les investisseurs deviennent plus à l'aise avec l'objectif et les mécanismes.

Concrètement, les incertitudes environnementales, technologiques et politiques constituent un risque financier que portent les générations futures. Le fait d'augmenter l'effort initial de réduction d'émissions, cela constitue pour elles une réduction du risque qu'il faut valoriser, en augmentant la valeur initiale du carbone (la documentation française, 2009) [55].

Concernant l'environnement, il est impératif, selon Desfosses directeur de l'établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP), de mettre en place une fiscalité carbone. Il suppose que l'Homme est un animal rationnel, mais la poursuite de ses propres buts rationnels peut conduire l'ensemble des membres à des résultats irrationnels.

Par exemple, lorsque l'essence n'est pas chère, les individus sont poussés à utiliser leur véhicule. Il suffit d'observer les pays dans lesquels les prix sont bas comme au Venezuela. Si une fiscalité est instaurée, les comportements changeront inévitablement. Nous pourrions imaginer un bon de mobilité, une sorte de voucher où serait calculé le kilométrage moyen d'une famille. Nous pouvons faire preuve d'imagination. Tant que les externalités négatives ne seront pas intégrées dans le système de prix, ce dernier continuera de laisser libre cours à des comportements irrationnels. Autre exemple, le bois brut est envoyé en Chine et revient sous forme de meuble. Si le prix du carbone était intégré, les comportements en seraient modifiés.

De plus, mettre un prix sur les émissions de GES aura un effet significatif sur les lignes de pays et de fond de la société. Dans le même temps, les politiques climatiques du gouvernement peuvent faire beaucoup pour changer les comportements et encourager les marchés à atténuer ces problèmes [45].

En tant qu'actionnaires importants avec une large couverture géographique, les investisseurs institutionnels ont le potentiel d'une domination importante sur la gouvernance et le comportement environnemental des entreprises dans leurs investissements (Ibid) [45].

5 LA FINANCE ALTERNATIVE

La conscience de décideurs que le système de financement du développement international doit s'adapter aux nouveaux défis a radicalement changé le contexte de financement du développement au cours des 20 dernières années.

Le développement des entreprises est déterminé par plusieurs facteurs et les entreprises doivent faire face à des problèmes graves tels que, principalement, le financement de l'entreprise dans le stade précoce de cycle de vie et dans les projets [56].

Le financement des projets d'efficacité énergétique est aujourd'hui identifié comme le frein principal au déploiement à grande échelle des opérations [57]. Mais, par contre, il s'avère trop logique et trop urgent d'entamer les efforts de réduction des émissions des gaz à effet de serre, tant que l'avantage retiré par la société reste toujours supérieur aux coûts supportés. Pour cela, plusieurs études ont été faites en faveur de la recherche des sources de financement pour l'efficacité énergétique.

Dans ce qui suit, nous supposons que l'accent devrait être mis sur la correction de la non durabilité dans le monde en développement, et d'où l'accent devrait également être sur les flux financiers vers les pays en développement, ou sur l'évolution des flux financiers qui nuisent actuellement les perspectives des pays pauvres en matière de durabilité (Pearce, 2007) [58]. En effet, selon Du Preez (2011) [59], deux catégories de flux financiers peuvent être distinguées : ceux qui attendent et ceux qui favorisent la durabilité. En d'autres termes, il ya deux façons de faire des fonds supplémentaires disponibles pour des interventions en matière de durabilité : en réduisant les flux néfastes et en augmentant les flux positifs.

5.1 CEUX QUI RÉDUISENT LES FLUX NÉFASTES EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

5.1.1 LES SUBVENTIONS

Elles sont considérées comme l'approche qui tire l'avis conforme et qui vise « la réorientation des flux financiers existants qui sont à la fois hostiles à l'efficacité économique, interprétés de façon restrictive, et au progrès de l'environnement » [58]. Essentiellement les subventions concernent les « pertes sèches du bien-être, indépendamment de tout effet environnemental. Une fois celles-ci sont mises en examen, l'échelle de l'inefficacité combinée peut être substantielle » (Ibid).

Ceux qui cherchent le financement du développement durable devraient cibler les subventions car, certains diraient, elles endommagent l'environnement des pays riches ainsi que le potentiel de croissance des pays en développement en limitant ou interdisant l'accès aux marchés. Dans le même temps, les subventions dans les pays en développement prennent souvent un pourcentage important des dépenses publiques, en inhibant davantage la fourniture de biens publics [59]. En outre, les subventions vertes, telles que les mesures de soutien des prix, les incitations fiscales, les subventions directes et le soutien de prêt peuvent aider à promouvoir l'investissement dans le développement durable et mobiliser des financements privés [60].

5.1.2 LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Le fait de pardonner le remboursement de la dette est devenu une partie intégrante des régimes d'aide à l'étranger dans la dernière décennie [57].

L'impact positif du remboursement de la dette sur le développement est principalement de deux ordres. Tout d'abord, les remboursements de la dette sont fabriqués à partir de l'échiquier avec des fonds qui auraient dû être utilisés pour la fourniture de biens publics dans le pays endetté, donc l'investissement souffre. Deuxièmement, la dette doit être remboursée en devises fortes, ce qui oblige le pays endetté à gagner des devises pour rembourser sa dette. Les options pour les pays pauvres de gagner devises sont limitées, donc souvent cela l'oblige à exploiter et l'exporter des ressources naturelles de manière non durable [58]. En fait, la viabilité ou la durabilité de la dette est essentielle, tant pour les pays développés et ceux en développement [60].

5.2 CEUX QUI AUGMENTENT LES FLUX POSITIFS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

5.2.1 L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

L'Aide publique au développement (APD) est une statistique établie par l'OCDE pour mesurer l'aide des membres de son Comité d'aide au développement (CAD), et est largement utilisée comme un indicateur des flux de l'aide internationale.

5.2.2 LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

L'attention est également accordée à des moyens encourageant l'investissement étranger qui produit et diffuse des technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, aussi appelées IDE faible émission de carbone [66]. L'IDE est considéré comme un stimulus majeur à la croissance économique, grâce à l'apport de capitaux, de techniques et de savoir-faire.

5.2.3 LES TRANSFERTS DE FONDS

Les transferts de fonds des ménages privés ont suscité beaucoup d'attention récemment comme une source importante de capitaux vers les pays pauvres. Compte tenu de cela, un partenariat mondial pour le développement pourrait inclure une cible pour une collaboration plus efficace des pays d'origine et de destination afin de réduire les coûts de transaction des envois de fonds et, si possible, pour se détendre les obstacles juridiques et de financement à des envois de fonds et les autres flux financiers des migrants [60].

5.3 D'AUTRES SUGGESTIONS DE SOURCES DE FINANCEMENT ALTERNATIF

Ils existent plusieurs autres sources innovantes de financement alternatif, qui font apparaître le rôle important des banques dans la réalisation du développement durable.

5.3.1 LE RÔLE DES AGENCES BANCAIRES DANS LE DÉVELOPPEMENT

La relation entre la banque et le développement durable n'est pas de nature ancienne. En fait, nous commençons à constater quelques avancements dans ce domaine.

- Le rôle des agences bancaires dans le développement
- Les premières initiatives d'horizon court terme (tentatives de réduction d'émissions de CO₂) des agences et l'effet de mimétisme entre le reste.
- Les initiatives d'horizon long terme par la mise en place d'un système globale de management environnemental visant à sensibiliser toutes les agences concernées.
- Les actions rapides des banques visant à rendre son engagement environnemental visible, telles que la proposition de dématérialisation du relevé en papier du compte et le rendre électronique (l'exemple du Crédit Agricole), l'établissement des sites dédiés à communiquer les engagements envers le développement durable.

5.3.2 LES PROPOSITIONS DES BANQUES

Récemment, les Banques ont commencé à proposer à leurs clients des investissements socialement responsables ou éthiques, afin de donner sens à leurs épargnes. La formation des réseaux des banques et des compagnies d'assurance est un enjeu majeur pour faire passer le message auprès des clients. Par conséquent, les banques proposaient une variété de produits encourageant les clients à être plus conscients de leur environnement, tels que les crédits mutuels en Bretagne, la carte agir et les crédits coopératifs en France... De plus, elles prêtent à financer les initiatives citoyennes [61].

5.3.3 LES TENTATIVES DE LIMITATION DE L'IMPACT DE CARBONE CAUSÉES PAR LES DÉPLACEMENTS ET LE TRANSPORT

(Covoiturage, utilisation de véhicules propres, transport en commun,...).

5.4 LIMITES

Après avoir présenté quelques sources de financement alternatif du développement durable, il faut noter quand même qu'ils existent certaines limites parmi eux. Concernant les subventions, elles sont souvent contraire aux attentes et ne bénéficient pas les pauvres. En fait, même si elles sont ciblées sur les pauvres, les groupes à revenu moyen ont tendance à manipuler le système de subvention à leur avantage [58].

De plus, de nombreuses subventions représentent un coût économique et environnemental de pays. Abaisant artificiellement le prix des marchandises grâce à des subventions cela encourage l'inefficacité, le gaspillage et la surexploitation, menant à la pénurie anticipée de ressources limitées de valeur ou la dégradation des ressources renouvelables et des écosystèmes [60].

De son côté, l'Aide Publique de Développement n'a pas répondu et a récemment diminué face à des difficultés budgétaires [60]. En outre, il ya des préoccupations croissantes que la diminution des flux d'aide publique au développement va sérieusement compromettre les perspectives de développement durable.

Tandis que pour les IDE, il est soutenu qu'ils contribuent à nuire le processus de développement à travers des effets négatifs sur l'emploi, la répartition des revenus, et la souveraineté nationale et de l'autonomie [60], [59].

6 LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : PROMESSES ET RÉALITÉS

Les transitions énergétiques ne sont pas des progrès révolutionnaires soudains qui suivent des périodes de stagnation prolongée, mais plutôt des processus qui modifient progressivement la composition des sources utilisées pour produire de la chaleur, du mouvement et de la lumière qui se déroulent en continu [62].

Les pressions qui pèsent sur le climat, les écosystèmes, la biodiversité et l'ensemble des ressources naturelles comme l'eau ou les énergies fossiles, sont susceptibles de mettre en péril l'humanité entière et bouleverser le fonctionnement des économies et les modes de vie [63].

En conséquence des négociations climat qui sont devenues une affaire importante dans les années 2000, le terme de « transition énergétique » est de plus en plus souvent employé en Europe (Ibid). La transition énergétique « est l'un des aspects les plus urgents d'une transition globale vers une économie sobre en ressources naturelles et en carbone. Une utilisation efficace, responsable et économe des ressources, particulièrement l'énergie, s'impose donc à tous les acteurs économiques, et doit mobiliser les citoyens ».

6.1 DÉFINITION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La notion de transition énergétique désigne « le passage du système énergétique actuel utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables ; ceci ne sera possible que par le développement de solutions de remplacement des combustibles fossiles et des matières radioactives (uranium, plutonium), qui sont des ressources limitées et non renouvelables (à l'échelle humaine). La transition énergétique prévoit leur remplacement progressif par des sources d'énergies renouvelables pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage, etc.) ».

Dans cet angle, la « transition énergétique » implique aussi « une transition comportementale et sociotechnique, et une modification radicale de la politique énergétique : en passant d'une politique orientée par la demande à une politique déterminée par l'offre, et d'une production centralisée à une production décentralisée. Le but est d'éviter la surproduction et les consommations superflues pour au contraire parvenir à des économies d'énergie et à une plus grande efficacité énergétique » [64].

6.2 LE PRINCIPE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aujourd'hui et pour toujours, l'énergie fait partie de notre quotidien. Chacun sera, chaque jour davantage, un acteur de la transition. Cette dernière doit se faire par et pour les citoyens. De leur part, ces derniers doivent être écoutés, informés, formés, associés et soutenus [65].

La transition énergétique dans les pays arabes est généralement traitée comme une question économique et technologique. Par exemple, la politique énergétique en Tunisie est dominée par la STEG, la société nationale d'électricité et de gaz, qui a tenu un monopole depuis l'indépendance et jouit d'une forte légitimité historique pour ses réalisations.

Cependant, à partir des années 2000, l'autosuffisance énergétique nationale a été contesté et le gouvernement a fait pour les technologies renouvelables, se méfiait de la STEG et dont la mise en œuvre a ralenti (Ibid).

7 CONCLUSION

Il est affirmé que l'attention doit être accordée à la durabilité (côté social, économique et environnemental), en liaison avec des systèmes écologiques et énergétiques. Cela aiderait à bien identifier les zones écologiquement vulnérables, ainsi que les populations, et d'encourager des politiques (finance carbone, finance alternative) plus efficaces pour réduire les vulnérabilités (surtout des GES) et renforcer la résilience. Cela va être renforcé par la propagation de la mondialisation dans le monde qui a engendré l'interconnexion des marchés financiers, non seulement des pays développés mais aussi des pays en voie de développement. L'approche comportementale, elle-même, met l'accent sur la dépendance des investisseurs des heuristiques, ou des règles de base, en absence de la rationalité. Chaque acteur doit être conscient, malgré ses biais comportementaux, de la réussite de la transition énergétique.

REFERENCES

- [1] A. Abdesslem, « Tunisie: La Responsabilité Sociale de l'Entreprise est-elle simplement un courant «très tendance?» » Publié dans *WMC actualités*, 2010.
- [2] United Nations Environment Program (UNEP), "Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication", 2011a.
- [3] T. N. Gladwin, J. J. Kennelly and Tara-Shelomith K., "Shifting Paradigms for Sustainable Development: Implications for Management Theory and Research". *The Academy of Management Review*, vol. 20, n° 4, pp. 874-907, 1995.
- [4] Rühl C., "Energy Transitions ". In *Energy Vision Energy transitions: Past and Future*, World Economic Forum with Partnership with IHS CERA., pp 1-50, 2013.
- [5] A. McWilliams and D. Siegel, "Corporate social responsibility: A theory of the firm perspective", *Academy of Management Review*, Vol. 26, n° 1, pp. 117-127, 2001.
- [6] W. S. Wan Jan, "Defining Corporate Social Responsibility", *Journal of Public Affairs*, vol. 6, n° 3-4, pp. 176-184, 2006.
- [7] F. Aggeri et A. Acquier, « La théorie des stakeholders permet-elle de rendre compte des pratiques des entreprises en matière de RSE », Actes de la conférence de l'AIMS, 2005.
- [8] T. Donaldson and L. Preston, "The stakeholder theory of the corporation: Concepts, evidence, and implications ", *Academy of Management Review*, vol. 20, pp.65-91, 1995.
- [9] J. Igalens et M. Joras, « La responsabilité sociale de l'entreprise », Ed. d'Organisation, Paris, 2002.
- [10] A. Kolk and R. Van Tulder, "Setting new global rules? ", *Transnational Corporations*, vol. 14, n° 3, pp. 1-28, (2005).
- [11] J. Vaillancourt, « Évolution conceptuelle et historique du développement durable ». Rapport de recherche, Regroupement national des Conseils Régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Deuxième édition, pp 1-36, 1998.
- [12] K. N. Lee, "Greed, scale mismatch and learning", *Ecological Applications*, vol. 3, n°4, pp.560-564, 1993.
- [13] W. C. Clark, "Managing planet earth", *Scientific American*, vol. 261, n°3, pp.47-54, 1989.
- [14] H. Rolston, "Conserving natural value ". New York: Columbia University Press, 1994.
- [15] A. Gore, "Earth in balance: Ecology and the human spirit ". New York: Houghton Mifflin, 1992.
- [16] S. Viederman, "The economics of sustainability: Challenges ", Paper presented at the workshop, The Economics of Sustainability, Fundacao Joaquim Nabuco, Recife, Brazil, 1994.
- [17] Brundtland, « Notre avenir à tous », Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU. Éditions du Fleuve à Montréal dans la province de Québec en 1989), 1987.
- [18] A. Henriques and J. Richardson (Eds.), "The triple bottom line. Does it all add up?" London: Earthscan, 2004.
- [19] A. Kolk, "Trajectories of sustainability reporting by MNCs ", *Journal of World Business*, Vol. 45, n° 4, pp. 367-374, 2009.
- [20] R. Van Tulder and A. Van der Zwart, "International business-society management: Linking corporate responsibility and globalization ", London: Routledge, 2006.
- [21] W. Beckerman, "Sustainable development: Is it a useful concept? ", *Environmental Values*, vol. 3, n° 3, pp. 191-209, 1994.
- [22] M. Dowie, "Losing ground: American environmentalism at the close of the twentieth century". Cambridge, MA: The MIT Press, 1995.
- [23] S. A. Levin, "Science and sustainability ", *Ecological Applications*, vol.3, n°4, pp.1-2, 1993.
- [24] E. Barbier, « The concept of sustainable economic development », *Environmental Conservation*, vol. 14, n° 2, pp. 101-110, 1987.

- [25] Union Internationale pour la conservation de la Nature, « Stratégie mondiale de la conservation : la conservation des ressources vivantes au service du développement durable », Glâne, Suisse, 1980.
- [26] D. H. Meadows, D. L. Meadows and J. Randers, "Beyond the limits: Confronting global collapse-envisioning a sustainable future ", Post Mills, VT: Chelsea Green, 1992.
- [27] R. Bowen, "Social responsibilities of Businessman ", N.Y Harper and Brothers, 1953.
- [28] P. Woot, « Responsabilité sociale de l'entreprise : faut-il enchaîner Prométhée ? », *Economica*, 2005.
- [29] M. Ingham, de F. Viron et A. Tihon, « Soutenir les innovations responsables par la finance responsable: une exploration du processus et de l'alignement stratégique à la Banque Triodos », Conférence AIMS 2010, Luxembourg, 2013.
- [30] A.B. Carroll, "CSR: Evolution of a Definitional Construct ", *Business & Society*, vol. 38, n°3, pp.268-295, 1999.
- [31] N. Poussing, « Les déterminants de l'adoption de la Responsabilité Sociale des Entreprises », Colloque « En route vers Lisbonne ». 17 pages, 2008.
- [32] N. Postel, S. Rousseau, et R. Sobel, " La responsabilité sociale et environnementale des entreprises : une reconfiguration potentielle du rapport salarial fordiste ?", pp1-27, 2006.
- [33] H. Ben Ayed et F. Pratlong, « Développement durable et gouvernance d'entreprise: vers une voie de conciliation ? » Actes de l'AIMS, 2009.
- [34] M. Friedman, "The social responsibility of business is to increase its profits ", *New York Times Magazine*, September 13: 32-33, 122-124, 1970.
- [35] X. Bertrand, « La Responsabilité Sociétale des Entreprises », Rapport de la Mission confiée à Sophie de Menthon Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé. pp 1-87, 2011.
- [36] A. B. Carroll, "Ethical challenges for business in the new millennium: Corporate social responsibility and models of management morality", *Business Ethics Quarterly*, vol. 10, n° 1, pp. 33-42, 2000.
- [37] M. Porter and M. Kramer, "Strategy and Society, the Link between Competitive Advantage and Corporate Social Responsibility ", *Harvard Business Review*, vol. 84, n° 12, pp. 78-92, 2006.
- [38] L. Torras, "La responsabilidad social como ventaja competitiva ", retrieved from the Internet IPE clearing House, 2008.
- [39] D. Beaupré, J. Cloutier, C. Gendron, A. Jiménez et D. Morin, « Gestion des ressources humaines, développement durable et responsabilité sociale », *Revue internationale de psychosociologie*, vol. 16, pp. 77-140, 2008.
- [40] J. Elkington, "Cannibals with forks: The triple bottom line of the 21st century ", Stoney Creek: New Society Publishers, 1998.
- [41] P. Bansal, "The corporate challenge of sustainable development", *Academy Management Executive*, vol. 16(2), p. 122-131, 2002.
- [42] M. C. Jensen and W. H Meckling, "Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure ", *Journal of Financial Economics*, vol. 3, n°. 4, pp. 305-360, 1976.
- [43] D. Wolff et D. Rémillard, « Firms et développement durable ou l'émergence d'une nouvelle convention de coordination ", *Revue française de gestion*, vol. 4, n° 194, pp. 29-43, 2009.
- [44] Rasool S. et Hamid M., " Conservatism Bias and Carbon Finance : A cross Sectorial Comparaison",
- [45] *Business Management Dynamics*, vol. 3, n° 1, pp. 17-25, 2013.
- [46] Labatt S. and Whyte R. R., (2007), « Carbon Finance: the financial implications of climate change », John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey.
- [47] K. Bokenkamp, H. Laflash, V. Singh and D. B. Wang, « Hedging Carbon Risk: Protecting Customers and Shareholders from the Financial Risk Associated with Carbon Dioxide Emissions », *The Electricity Journal*, vol. 18, n° 6, pp. 11-24, 2005.
- [48] World Bank, « Carbon Finance at the World Bank », Frequently Asked Questions: What Is Carbon Finance? , 2006.
- [49] GRET, « Le financement carbone au service du développement », ENEA Consulting, 2008.
- [50] P. Galgani, "Carbon Finance for Safe Water Projects". Rapport sur la finance carbone, 2012.
- [51] Carbon Finance Annual Report, « Carbon Finance for Sustainable Development », 2005.
- [52] G. F. Moscato, « Intelligence Économique Et Modélisation Financière : Mise en œuvre D'un Outil Pour Les Projets D'entreprises », Thèse pour l'obtention du Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, 2010.
- [53] S. Godeke, R. Pomares, A. V. Bruno, P. Guerra, C. Kleissner et H. Shefrin, "Solutions for Impact Investors: From Strategy to Implementation, Rockefeller Philanthropy Advisors ", 2009.
- [54] H. K. Baker and G. Filbeck, "Paradigm Shifts in Finance – Some Lessons from the Financial Crisis ", 2013.
- [55] Sewell Martin, "Behavioural finance". University of Cambridge, 2007.
- [56] La documentation française, « La valeur tutélaire du carbone », Centre d'analyse stratégique, n° 16, 2009.
- [57] R. Petras and J. Snircova, "Business angels – possible source of finance for the development of the company in conditions of sustainable development and corporate social responsibility ". Proceedings of the 2013, International Conference on Economics and Business Administration, 2013.

- [58] A. De Bethencourt et J. Chorin, « Efficacité énergétique : un gisement d'économies; un objectif prioritaire », Les éditions des journaux officiels, 2013.
- [59] D. Pearce, "Financing for sustainable development ". In Atkinson, G., Dietz, S. and Neumeyer, E. (Eds), 2007, « Handbook of Sustainable Development ». Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 2007.
- [60] Du Preez D., *Alternatives sources of finance for sustainable development in South Africa with specific reference to carbon trading*, Thèse présentée à la réalisation partielle des exigences pour le diplôme Master de philosophie à l'Université de Stellenbosch, 2011.
- [61] United Nations, "Financing for sustainable development in the global partnership beyond 2015". , 2013
- [62] Livre Blanc, « La banque et le développement durable », par Risk international et Wincor Nixdorf, 2009.
- [63] Vaclav, S., *Energy Transitions*, In *Energy Vision Energy transitions: Past and Future*, World Economic Forum with Partnership with IHS CERA., pp 1-50, 2013.
- [64] Jancovici, *Quelques réflexions sur la transition énergétique : La transition énergétique, certes, mais quelle transition ?*, 2012 ». [Online] Available: http://www.manicore.com/fichiers/transition_energetique_reflexions.pdf (2012).
- [65] F. W. Geels, "Technological Transitions as Evolutionary Reconfiguration Processes: A Multi-Level Perspective and a Case-Study [archive]", *Research Policy*, vol. 31, n°8/9, pp. 1257-127, 2002.
- [66] L. Rocher, Laurence, and E. Verdeil, "Energy Transition and Revolution in Tunisia: Politics and Spatiality", *The Arab World Geographer*, vol. 16 n° 3, pp. 267-288, 2013.
- [67] L. Rocher et E. Verdeil,. "Energy Transition and Revolution in Tunisia: Politics and Spatiality", *The Arab World Geographer* AWG Publishing, Vol. 16, n° 3, pp. 267-288, 2013.